

République Française
Département Pas-de-Calais
Commune de Febvin-Palfart

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/05/2021

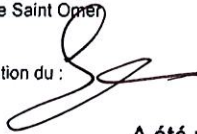
Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	14	12

Vote
A la majorité
Pour : 1
Contre : 11
Abstention : 2

L'an 2021, le 21 Mai à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Febvin-Palfart s'est réuni à la Salle Gaston Martin, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur EVRARD Jean-Luc, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/05/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/05/2021.

Présents : M. EVRARD Jean-Luc, Maire, M. NAYET Michaël, M. BOUTILLIER Bernard, M. BULOT Francis, M. LOISON Régis, M. FAUQUEMBERGUE Vincent, M. LEMOINE Jean-Marc, M. NAYET Gaël, Mme POIRAUDEAU EVE, Mme MOREL DELPHINE, Mme BOURGEOIS AUREOLE, M. LAVALLEE CHRISTOPHE, M. GROHEM HERVE, M. NAYET JULIEN

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Saint Omer
Le : 25/05/2021
Et
Publication ou notification du :
26/05/2021



A été nommé secrétaire :

31_2021 – Avis sur l'Enquête Publique des 4 Mesures - Commune de Laires ;

Suite à l'arrêté Préfectoral d'ouverture d'enquête environnementale en date du 29 mars 2021, Mr le Maire invite le conseil à donner son avis sur cette demande :

- La demande d'autorisation environnementale est présentée par la société TOTAL QUADRAN-WP France 28, en vue de procéder à l'exploitation du parc éolien des 4 mesures comprenant 3 aérogénérateurs d'une hauteur totale de 136.5m et d'un poste de livraison sur le territoire de la Commune de Laires. Cette demande est soumise à l'enquête publique pendant 33 jours, soit du 19 avril 2021 au 21 mai 2021 inclus, en mairie de Laires, siège de l'enquête.

11 Voix Contre

2 Abstentions

1 Pour

A la majorité, le Conseil est contre ce projet.

En mairie, le 21/05/2021
Le Maire
Jean-Luc EVRARD

